



FRATERNITÉ  
DES CONSTABLES  
DU CONTRÔLE ROUTIER  
DU QUÉBEC



## **Communiqué 2022-01**

**13 janvier 2022**

### **Informations diverses**

#### **Message aux membres :**

D'abord l'Exécutif souhaite vous offrir ses vœux de nouvelle année. Encore en 2022 nous aurons des combats à mener, nous désirons également vous offrir une convention collective à la hauteur de votre valeur. Voici quelques informations pertinentes en cette semaine de retour au travail pour la majorité d'entre nous.

#### **Président d'élections :**

D'abord la période de mise en candidature pour le poste de président d'élections est maintenant terminée. Hugues Babin du bureau de Rivière-du-Loup s'est proposé pour jouer ce rôle pour les quatre prochaines années. La Fraternité le remercie pour son implication. D'ici quelques jours il y aura une période de mise en candidature pour les postes de vice-président secrétaire général-trésorier et vice-président aux communications. Vous recevrez un communiqué à cet effet sous peu.

#### **Comités :**

Le 29 octobre dernier dans le communiqué 2021-45 nous vous annonçons que l'employeur avait déposé une plainte au TAT contre la Fraternité et que par conséquent nous nous retirions de tous les comités à l'exception de celui paritaire de négociations. Or une décision en notre faveur a été rendue au Tribunal c'est pourquoi nous avons décidé de reprendre dans les prochaines semaines certains comités qui ont des impacts directs sur nos membres.

#### **Covid-19 :**

Tout comme la société en général, nos membres sont aussi infectés par la covid 19, mais si votre contamination est une conséquence directe liée à votre travail nous vous invitons à le signifier à l'employeur via le formulaire SST et d'indiquer que c'est un accident de travail, pour le reste de la procédure, veuillez contacter la Fraternité.

Merci,  
Votre exécutif